Image not found or type unknown

# achat d'un véhicule titulaire defunt

Par **jpenin**, le **05/12/2019** à **12:35**

bonjour.
je suis sur le point d'acheter un véhicule dont le titulaire de la carte grise est décédé depuis plus de 3 mois.
quelle valeur a l'attestation sur l'honneur des heritiers que le véhicule n'a pas circulé sur la voie publique? quels sont les risques pour moi si l'attestation en question est fausse, ce que je n'ai aucun moyen de vérifier?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés